

COMMUNIQUE DE PRESSE

#Chiffre

Lyon, 1^{er} septembre 2021

Le chiffre : 54,7 millions d'euros investis par l'agence de l'eau au 2^{ème} trimestre 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes pour les projets en faveur de l'eau [Focus : la gestion des eaux de pluie]

Au 2^{ème} trimestre de l'année 2021, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a soutenu **453 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Auvergne-Rhône-Alpes.

Parmi ces projets, **23** visent une meilleure gestion des eaux de pluie, en les déconnectant des réseaux d'assainissement et en désimperméabilisant les sols pour qu'elles s'infiltrent là où elles tombent.

Les chiffres clés au 2^{ème} trimestre 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes

- **65 % des aides (35,4 M€)** sont attribués pour améliorer l'assainissement et l'alimentation en eau potable des collectivités, avec :
 - **20,2 M€ pour réduire les rejets d'eaux usées**, dont 14,6 M€ pour améliorer leur collecte, notamment par temps de pluie (10,2 M€, dont 2 M€ pour déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement et les infiltrer), et 5,6 M€ pour leur traitement, dont 1,4 M€ consacrés à la valorisation des boues de la station d'épuration de Chambéry en biogaz,
 - **15,2 M€ pour l'eau potable**, dont 13,4 M€ pour réhabiliter/renouveler les infrastructures (réseaux en particulier), dont 3 M€ pour les communes en zone de revitalisation rurale.
- **24 % des aides (13,2 M€)** bénéficient aux **milieux aquatiques**, dont 7,5 M€ pour renaturer les cours d'eau, 1,3 M€ pour restaurer les zones humides, et 3,7 M€ pour l'animation territoriale.
- **5 % des aides (2,7 M€)** contribuent à une meilleure **gestion quantitative de la ressource**, dont 1,8 M€ pour économiser l'eau, notamment en réparant les fuites des réseaux d'eau potable (1,4 M€).
- **3 % des aides (1,6 M€)** vont à la **réduction des pollutions industrielles**, dont 1,4 M€ pour traiter les rejets de micropolluants et de toxiques.





12,8 M€

C'est, sur ce total de 54,7 M€, le montant d'aides attribuées au 2^{ème} trimestre 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes **au titre du plan relance** pour des opérations dans les domaines de l'eau potable (6,9 M€), l'assainissement (5,3 M€) et la renaturation de cours d'eau.

Dans le cadre du plan France Relance, les agences de l'eau sont destinataires d'une enveloppe nationale de 260 millions d'euros pour mobiliser les territoires. L'enjeu est que la dynamique des travaux et projets nécessaires pour l'eau potable, l'assainissement et la biodiversité reprenne à plein. L'agence Rhône Méditerranée Corse a perçu une dotation financière de 65 millions d'euros, qui vient s'ajouter aux recettes qu'elle perçoit des redevances. Sur ce total, 63 millions sont destinés à l'eau potable et à l'assainissement, et le reste aux milieux et à la biodiversité.

Parmi les projets aidés, des opérations remarquables

AIN Déconnecter les eaux de pluie du réseau d'assainissement et infiltrer l'eau dans le sol à Meximieux

Dans la plaine de l'Ain, la **commune de Meximieux** va limiter ses rejets au milieu naturel par temps de pluie dans plusieurs secteurs de la ville grâce à la réhabilitation d'un réseau d'assainissement en mauvais état et sujet à débordement en cas de forte pluie. Les eaux de pluie seront déconnectées du réseau unitaire et infiltrées dans une noue dimensionnée pour une pluie décennale, soit un volume estimé à 1150 m³. Lorsque la capacité maximum de la noue sera atteinte, le trop plein d'eaux pluviales sera renvoyé vers le bassin d'infiltration de la commune voisine de Chavagneux, déjà existant. Pour ces travaux, **l'agence de l'eau apporte 286 846 € d'aide** dans le cadre du plan « Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021 ».

ARDECHE Favoriser la circulation des poissons dans l'Ouvèze et recharger la rivière en sédiments

La **communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA)** va restaurer un équilibre sédimentaire dans la rivière Ouvèze et rendre franchissable par les poissons un seuil d'une hauteur de 1,46 m sur le site de Mûre sur la commune de Flaviac. Le lit de la rivière, très incisé, est aujourd'hui privé d'alluvions sur les ¾ de son linéaire. Les travaux vont permettre de retrouver un matelas alluvial pérenne grâce à l'élargissement du lit sur près de 400 m. Inscrite au contrat d'agglomération Privas Centre Ardèche – Crussol Pays de Vernoux signé en 2019 avec la CAPCA, l'opération bénéficie d'une **aide de 700 000 euros de l'agence de l'eau** dans le cadre du plan « Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021 ».

SAVOIE Fiabiliser l'alimentation en eau potable dans la région du Thiers

Le **syndicat des eaux de la région du Thiers**, situé sur le bassin versant du Guiers, va sécuriser l'approvisionnement en eau potable sur les secteurs sud-est des communes savoyardes qu'il regroupe. Les sources utilisées sont hétérogènes tant sur le plan de la qualité que de la quantité d'eau disponible. Les communes situées en zone de revitalisation rurale vont bénéficier d'un maillage des ressources entre les différentes unités de distribution. Les travaux permettront de supprimer une source qui ne peut pas être protégée et dont la qualité n'est pas suffisante pour alimenter la population en respectant les normes, de supprimer un réservoir vétuste, fuyard et difficile d'accès et enfin de réaliser des économies d'eau de l'ordre de 5 512 m³/an par abandon et remplacement de certaines conduites. L'agence de l'eau apporte **675 000 €** à cette opération.

FOCUS SUR LA GESTION DES EAUX DE PLUIE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

Avec l'augmentation de l'imperméabilisation des sols, de plus en plus d'eau de pluie est collectée dans les réseaux d'assainissement. Les systèmes d'assainissement débordent y compris pour des petites pluies, et sont à l'origine de pollution des milieux naturels et d'inondations.

L'agence de l'eau soutient les projets de désimperméabilisation des sols, en incitant à la déconnexion des eaux pluviales des réseaux d'assainissement, pour les infiltrer.

Ainsi, depuis le début de son 11^{ème} programme d'intervention (2019 – 2024), l'agence de l'eau a apporté **12,4 M€ d'aides** pour **93 opérations** (animation et travaux) portées par des collectivités territoriales et des aménageurs en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 90 projets de travaux (12,3 M€ d'aides) qui conduisent à la **désimperméabilisation de 65 hectares**.

Parmi ces 93 opérations, **28** sont aidées dans le cadre de l'appel à projets « Aménagez un coin de verdure pour la pluie », qui vise une meilleure gestion de l'eau de pluie au sein des établissements scolaires, par déconnexion de ces eaux des réseaux d'assainissement et infiltration au niveau des cours d'écoles dans des zones qui seront désimperméabilisées et en partie végétalisées. **3,4 M€ d'aides** ont ainsi été attribués à **31 établissements scolaires** pour des travaux qui contribueront à la **désimperméabilisation de 5,3 hectares** de cours d'écoles.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse • Valérie Santini • 06 33 03 76 24 • valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens • Laurence Nicolas • 06 64 50 59 50 • laurence@plus2sens.com